

Les maladies et les ravageurs menacent toujours les arbres fruitiers

Автор(и): Растителна защита ; доц. д-р Недялка Палагачева, Аграрен университет в Пловдив; гл.ас. д-р Павлин Василев, Аграрен университет в Пловдив

Дата: 02.08.2023 *Брой:* 8/2023



Au verger en août

MALADIES

Dans le calendrier de juillet, nous avons recommandé que dans les **vergers de pommiers** où aucune infection par la tavelure n'est survenue, les pulvérisations contre cette maladie ne soient pas effectuées. Cette recommandation est également valable pour août. En présence d'infection sur les feuilles et les fruits et avec

des averses fréquentes en août également, le risque d'infections tardives persiste et peut conduire à une augmentation du degré d'infestation des fruits, ce qui nécessite une pulvérisation.

Pour les cultivars de pommiers sensibles à l'oïdium, la lutte contre cette maladie se poursuit également. Pour une lutte simultanée contre les deux maladies, il est préférable d'utiliser des fongicides efficaces contre les deux agents pathogènes, tels que : Bellis - 80 g/da, Sulgran - 750 g/da et Kumulus - 600-900 g/da contre l'oïdium, et Chorus 50 WG - 0,03%, Difcor 250 EC - 15 ml/da, Coprathion Duo - 300 g/da, Scab - 300 ml/da et Captan 80 WG - 150-180 g/da contre la tavelure. Pour une lutte simultanée contre les deux maladies, Flint Max 75 WG – 0,02%, Score 250 EC – 0,02%, Luna Experience – 20-75 ml/da, Thiovit Jet 80 WG - 600 g/da, Revyona - 200 ml/da sont également adaptés.

Les cultivars résistants à la tavelure – Prima, COOP-10, Frolina, Liberty, Jonafree, Jonathan, Pioneer, Macfree, Pilot, Topaz, Novamak, Sava, Rubinola, etc., ne sont pulvérisés que contre l'oïdium.



En août, un traitement est également effectué contre la tache amère (bitter pit) chez le pommier. Les dégâts de cette maladie non infectieuse sur le pommier sont observés pendant la période de maturation et plus tard pendant le stockage. Les fruits atteints sont ponctués de nombreuses taches sombres déprimées, qui sont le plus souvent concentrées dans la partie inférieure du fruit. Plus tard, elles se colorent plus intensément ; chez les fruits à couleur rouge, elles prennent une couleur rouge foncé, tandis que chez les fruits à couleur jaune et verte, elles deviennent vert clair à vert. Parfois, les pommes atteintes ne présentent aucun symptôme externe et

ne diffèrent pas des fruits sains, mais lorsqu'elles sont coupées, on peut voir des plages brunes dispersées parmi la chair saine. Les taches amères représentent un tissu spongieux brun foncé au goût amer. Pour prévenir ce désordre, un traitement est effectué deux à trois fois avec du CaCl_2 - 0,6%. La première pulvérisation est effectuée environ un mois avant la récolte, et les suivantes à un intervalle de 10-12 jours.

Chez le **poirier**, comme chez le pommier, là où il n'y a pas d'infection par la tavelure, aucune pulvérisation contre cette maladie n'est effectuée en août. Dans les vergers de poiriers où une infection est survenue, les traitements contre la tavelure doivent se poursuivre. Pour la lutte contre cette maladie, les produits suivants sont approuvés : Difcor 250 EC - 15 ml/da, Luna Experience – 20-75 ml/da, Captan 80 WG – 150-180 g/da, Thiovit Jet 80 WG - 600 g/da.

Les pulvérisations fongicides sur le **cognassier** sont contre la moniliose (pourriture brune) et les taches foliaires brunes, pour lesquelles on utilise Chorus 50 WP – 0,03% ou Luna Experience – 20-75 ml/da.

Chez le cerisier et le griottier, après la récolte, un traitement est effectué contre la cylindrosporiose (tache angulaire des feuilles) avec l'un des fongicides : Signum WG - 30 g/da, Score 250 EC – 0,03%, Syllit 40 SC - 0,15%, Delan 700 WDG - 0,05% et Flint Max WG - 30 g/da. Cette pulvérisation n'est effectuée que dans les vergers où une infection est survenue et où les conditions météorologiques (température et humidité) en août sont favorables au développement de la maladie.



Immédiatement après la récolte, lors de la constatation de dégâts dus au chancre bactérien, causé par la bactérie *Pseudomonas syringae*, sur le cerisier et le griottier, les branches et rameaux infectés sont coupés. Cette période est la plus appropriée pour effectuer la taille sanitaire, car les arbres sont en végétation active et la capacité de défense des plantes est plus élevée, tandis que la bactérie a une faible activité et ne provoque pas de nouvelles infections pendant ce mois. Après la taille, les plaies sont enduites de peinture à base d'huile.



Chez le **prunier**, en août, la lutte est menée contre la moniliose tardive et la rouille. Contre la moniliose, la pulvérisation est effectuée avec l'un des fongicides : Difcor 250 EC – 20 ml/da, Captan 80 WG – 150-180 g/da, Chorus 50 WG – 0,045%, Geoxe - 40-60 g/da. Contre la rouille, Signum WG – 45 g/da est approuvé, qui est également efficace contre la moniliose. Contre la rouille chez le prunier, Signum WG – 45 g/da est approuvé, qui agit également contre la moniliose. Les cultivars de pruniers à maturation précoce sont pulvérisés avec des fongicides ayant un délai avant récolte court. Le Chorus, qui a un délai avant récolte de 28 jours, n'est pas utilisé contre la moniliose tardive. Un traitement avec Luna Experience, qui est approuvé pour une utilisation dans d'autres espèces de fruits à noyau, peut être effectué.

La plupart des **cultivars de pêchers** répandus dans notre pays ont une période de maturation du 10 au 30 août, et aucune pulvérisation n'est effectuée sur eux. Pour les cultivars ayant une période de maturation fin août – début septembre, il est nécessaire de traiter contre la moniliose avec Delan 700 WDG – 0,05%, Chorus 50

WG – 0,045% ou Luna Experience – 63-75 ml/da. Luna Experience est très adapté pour cette pulvérisation, car il est également efficace contre l'oïdium et possède le délai avant récolte le plus court.

Les températures en août sont élevées, ce qui nécessite que les pulvérisations pendant cette période soient effectuées tôt le matin ou tard le soir.

RAVAGEURS

Si nécessaire, la lutte contre les ravageurs est effectuée avec des produits phytosanitaires ayant un délai avant récolte court, en fonction de la période de maturation et de récolte des fruits.



Pucerons sur les arbres fruitiers (fam. Aphididae)

Les adultes et les larves continuent de causer des dégâts en suçant la sève des feuilles et des parties terminales des pousses. En août, les températures élevées de l'air et la faible humidité atmosphérique freinent la multiplication des pucerons.

Lutte : La pulvérisation est entreprise au seuil économique de nuisibilité (SEN) :

- **Pommier et poirier** : colonies d'*Aphis* spp. - 10-15 pour 100 pousses ; colonies de *Dysaphis* spp. - 5 pour 100 pousses.

- **Pêcher** : colonies – espèces de *Myzus spp.*, *Brachycaudus spp.* - 5% de pousses infestées ; colonies – espèces de *Hyalopterus spp.* - 15% de pousses infestées.

- **Prunier** : colonies – espèces de *Hyalopterus spp.* - 15 pour 100 rameaux ou 15% de pousses infestées

Produits phytosanitaires approuvés : m.a. tebufenpyrad - Shirudo 25 g/da ; m.a. flonicamid - Teppeki 14 g/da, Afinto 14 g/da, Hinode 14 g/da ; m.a. pyréthrinés - Abanto 75 ml/da, Krisant EC 75 ml/da, Natur Breaker 75 ml/da, Pyreguard 75 ml/da pour l'abricotier, le pêcher, le prunier et le cerisier ; m.a. flupyradifurone - Sivanto Prime 90 ml/da pour le pommier et le poirier, m.a. spirotetramat - Movento 100 SC 0,075-0,12% pour le pommier et le poirier et 0,075-0,1% pour l'abricotier, le pêcher, le prunier et le cerisier ; m.a. sulfoxaflor - Closer 120 SC 20-40 ml/da pour le pommier, le poirier, le cognassier, le pêcher et le cerisier ; m.a. azadirachtine - Oikos 100-150 ml/da, Neemik Ten 260-390 ml/da pour le pommier.

Espèces à pépins



Hyponomeute du pommier

En août, le développement et l'activité nuisible de la deuxième génération du ravageur se poursuivent. Au début, les chenilles vivent en groupes et se nourrissent des feuilles, les squelettisant. Plus tard, elles se

divisent en petits groupes, enveloppent les feuilles avec des fils de soie et forment un nid. En cas d'infestation massive, les branches sont entrelacées de fils de soie.

Lutte : À faible densité, les nids de chenilles sont coupés mécaniquement, retirés de la plantation et brûlés. La lutte est dirigée contre les chenilles.

Produits phytosanitaires approuvés : Tous les insecticides approuvés pour la lutte contre le carpocapse et la mineuse tentiforme, ainsi que les bioproduits à base de *Bacillus thuringiensis*, peuvent être utilisés.



Carpocapse des pommes et des poires

D'août à fin septembre, l'activité nuisible des chenilles de la deuxième génération se poursuit. Après l'éclosion, elles pénètrent dans les fruits et se nourrissent des graines dans le logement des pépins. En conséquence, les fruits tombent prématurément. Les dégâts causés par les chenilles de cette génération sont les plus importants.